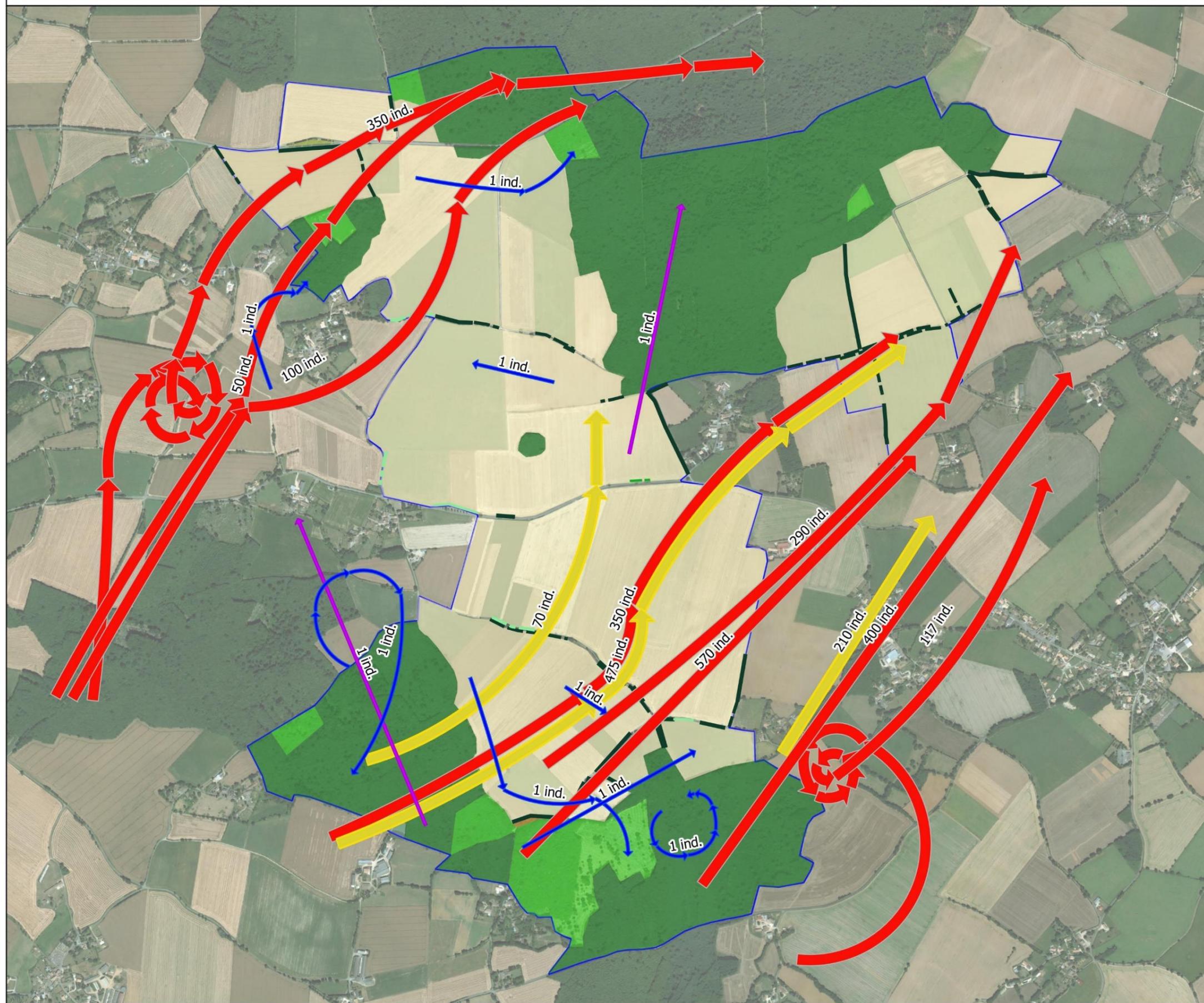
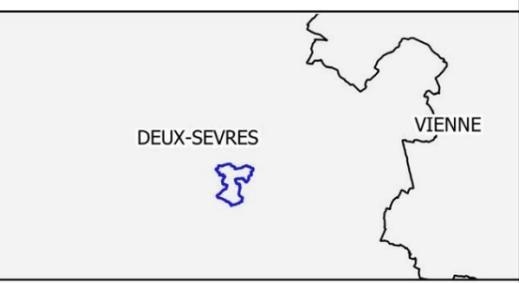
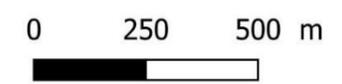


Observation de l'avifaune patrimoniale en migration prénuptiale



- Légende**
- Aire d'étude immédiate
 - Espèces patrimoniales en migration**
 - ➔ Busard Saint-Martin
 - ➔ Grue cendrée
 - ➔ Milan noir
 - ➔ Vanneau huppé
 - Habitats naturels**
 - Bois de Châtaigniers
 - Culture
 - Recrus forestiers caducifoliés
 - Fourré mésophile
 - Alignement d'arbres
 - Friche rudérale annuelle
 - Typologie de haies**
 - Haie multi-strates
 - Haie arbustive
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie relictuelle
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres



Projet éolien de la Foye (79)		
Avifaune patrimoniale en migration prénuptiale		
N° CARTE - SVLC_MIGR_PRE_NUP_PATRI	 	
FORMAT - A3		ECHELLE - 1/15 000
COORDS - L93		DATE - 18/07/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		

VIII. 3. c. Migration postnuptiale

VIII. 3. c. i. Espèces observées en période postnuptiale

La période postnuptiale s'étend de la fin de la période de reproduction des différentes espèces jusqu'à ce que celles-ci aient rejoint leurs sites d'hivernage. Bien que la majorité des espèces soit sédentaire sur le territoire, d'autres peuvent être considérées comme migratrices : de simple passage au-dessus de l'AEI, en halte migratoire, ou arrivées de migration en préparation d'un éventuel hivernage sur ce même site.

Les prospections spécifiques à la migration postnuptiale se sont déroulées entre fin août et début novembre 2018 (une observation d'octobre 2019 vient compléter cet inventaire), période où l'activité migratoire est la plus marquée. Un total de **39 espèces** a été observé durant cette période, représentant **678 individus**. 29 des espèces contactées sont protégées au niveau national, et 3 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » : le Busard Saint-Martin, le Milan royal et le Faucon émerillon.

Parmi les **39** espèces observées à cette période, certaines ont été considérées comme sédentaires sur le territoire. Ce faisant, seules **25 sont migratrices potentielles ou avérées** au sein de l'AEI pour un total de **570 individus** observés ou entendus (cf. tableau suivant). **19** espèces sont protégées au niveau national et **3** sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (Busard Saint-Martin, Milan royal et Faucon émerillon).

Suite aux prospections réalisées et suivant les critères d'établissement de la patrimonialité des espèces décrites dans le paragraphe IV. 1. a Etablissement de la patrimonialité, seules **3 espèces sont patrimoniales** pour cette période au sein de l'AEI : le Busard Saint-Martin, le Milan royal et le Faucon émerillon.

Tableau 37 : Résultats du suivi de la migration postnuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs observés par passage							Total des observations
					2018					2019		
					1 ^{er} passage 23-août	2 ^{ème} passage 04-sept	3 ^{ème} passage 12-sept	4 ^{ème} passage 25-sept	5 ^{ème} passage 01-oct	6 ^{ème} passage 09-nov	Date complémentaires 11/10/2019	
Accipitriformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D					1	1		2
	Buse variable	PN	NA		1	1		5	2	4		13
	Milan royal	DO / PN	NA								1	1
Charadriiformes	Goéland brun	PN	NA							1		1
	Goéland leucopnée	PN	NA							19		19
Colombiformes	Pigeon ramier		NA		3	4		4	6	8		25
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA		2	1		3	1	2		9
	Faucon émerillon	DO / PN	NA							1		1
	Faucon sp.								1			1
Galliformes	Faisans de Colchide						1					1
Passériformes	Alouette des champs		NA						5	9		14
	Bergeronnette grise	PN	-							1		1
	Bergeronnette printanière	PN	DD						1			1
	Bruant zizi	PN								1		1
	Corbeau freux									9		9
	Corneille noire				1	3		1	3	4		12
	Etourneau sansonnet					50		6				56
	Fauvette à tête noire	PN	NA						1			1
	Geai des chênes				2	1			2	2		7
	Grive draine		NA					4		2		6
	Grive musicienne		NA							3		3
	Hirondelle rustique	PN	DD		5	3		1	10			19
	Linotte mélodieuse	PN	NA		3			2	2	5		12
Merle noir			NA		2		1	1	1		5	

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs observés par passage							Total des observations
					2018						2019	
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	☽	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	5 ^{ème} passage	Date complémentaires	
					23-août	04-sept	12-sept	25-sept	01-oct	09-nov	11/10/2019	
	Mésange bleue	PN	NA			1		1				2
	Mésange charbonnière	PN	NA			2			2	5		9
	Moineau domestique	PN	NA							1		1
	Pinson des arbres	PN	NA		2	4		17	4	6		33
	Pipit farlouse	PN	NA					29	352	2		383
	Pouillot fitis	PN	DD					1	1	3		5
	Pouillot véloce	PN	NA							1		1
	Roitelet à triple bandeau	PN	NA							2		2
	Rougegorge familier	PN	NA							5		5
	Tarier des près	PN	DD		3							3
	Tarier pâtre	PN	NA						2	1		3
	Traquet motteux	PN	DD						2			2
	Verdier d'Europe	PN	NA			1				2		3
Piciformes	Pic épeiche	PN								1		1
	Pic vert	PN			1				1	2		4
Strigiformes	Chouette hulotte	PN					2					2
Total général					23	73	2	76	400	104	1	678

Légende :

 Espèce patrimoniale

En **Rouge** les espèces observées en migration avérée

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, 79) ; H = Si hivernant (ne concerne pas cette période)

☽ : Inventaire nocturne (données de fin de la tombée de la nuit et nuit)

Le comportement de vol des « grands » oiseaux en migration active (rapaces, cigognes, grues, etc.) est découpé en deux phases, c'est la « migration planée ». Pendant la première phase on peut observer des oiseaux dont le battement d'ailes est lent et ample (parfois inexistant pendant plusieurs secondes) sur une trajectoire droite et à très haute altitude. Pendant la deuxième phase l'oiseau tournoie, ce qui indique qu'il a perdu de l'altitude, il se sert alors des courants ascendants pour reprendre sa trajectoire de migration, lui permettant ainsi le moins de mouvements possibles pour limiter la fatigue musculaire et les dépenses énergétiques importantes à cette période. Cette méthode de migration impose cependant à l'oiseau de survoler les terres car la présence de mers ou océans bloque les courants ascendants et pousserait l'individu à une mort certaine.

Pour les « petits » oiseaux (passereaux, colombidés, etc.) le comportement se base sur la rapidité d'exécution de leur périple migratoire, c'est la « migration battue ». Ainsi on peut observer des oiseaux à haute altitude, dont le battement est rapide et court. Le but étant de limiter au maximum les écarts de trajectoire, ils font le choix de traverser les étendues aquatiques.

Un autre élément le plus distinctif de la migration est le comportement grégaire de certaines espèces uniquement à cette période de l'année (Pinson des arbres, Alouette des champs, etc.) mais aussi les comportements de vol et la hauteur de vol.

Les plaines cultivées offrent l'habitat et la nourriture nécessaire à certaines espèces dont la migration se fait en groupe. Ayant besoin de milieux ouverts pour permettre la sécurité du groupe et la recherche de nourriture, les plaines en labour ou en repousse spontanée à cette époque de l'année sont le lieu favorable pour leurs haltes migratoires. Les linéaires de haies présents sur l'AEI permettent aux groupes de passereaux migrateurs de se réfugier en hauteur pour se reposer de leur trajet migratoire.

Le 23 août 2018, les températures encore estivales (24°C dès 11h) ne favorisent pas le déclenchement du phénomène migratoire. En effet, les premiers migrateurs observés sont principalement les insectivores, dont les ressources alimentaires périssent avec la chute des températures. Cependant, tant qu'ils ne trouvent pas la nécessité de chercher leur nourriture dans des pays aux températures plus clémentes, ils restent sur leur lieu de nidification. On peut noter l'observation de 3 Tardifs des prés, dont la nidification est principalement présente dans le nord et nord-est européen (quelques sites de nidification sont présents en France dans les massifs montagneux et sur toute la frontière Est) et dont la migration est précoce en raison des conditions climatiques rudes sous ces latitudes.

Le 4 septembre 2018, on constate de nouveau que les températures sont élevées, et par conséquent que la migration postnuptiale n'a pas encore réellement commencé. Une observation de 50 Etourneaux sansonnets montre un regroupement postnuptial typique chez cette espèce, qui trouve sa survie dans l'effet de groupe.

Le 25 septembre 2018, les conditions météorologiques sont marquées par un fort vent, qui est à nouveau peu favorable à la migration. Cependant les premières observations marquées de halte migratoire sont constatées, grâce aux vents faibles et de direction Nord-Est des jours précédents qui ont permis à l'avifaune de commencer son périple migratoire. 4 Grives drainées, 17 Pinsons des arbres, 29 Pipits farlouses montrent l'arrivée des granivores, et celle d'un Pouillot fitis, des petits insectivores nordiques.

Le 1 octobre 2018, les vents forts ont de nouveau cantonné les oiseaux au sol. On note en cette période de pic migratoire, et de chevauchement entre les différentes familles d'oiseaux, l'observation de 2 Traquets motteux, de 10 Hirondelles rustiques (observation habituellement tardive pour cette espèce, mais courante cette année grâce aux températures élevées de l'automne) et de 352 Pipits farlouses dont les regroupements hivernaux atteignent souvent des centaines d'individus. Enfin, une femelle de Busard Saint Martin a été contactée en chasse, mais sa présence en France à cette période peut correspondre à un individu sédentaire comme migrateur.

Le 9 novembre 2018, le brouillard présent sur l'ensemble de la journée n'a pas permis une observation lointaine, ce qui a limité l'observation de haut vol migratoire. L'observation marquante de cette journée est la présence d'un

Faucon émerillon, espèce inscrite dans l'Annexe I de la Directive Oiseau. Sa présence sur le territoire français est strictement hivernale ou migratrice (nicheur sur tout le nord européen). On observe aussi à cette date le début des arrivées de granivores (derniers migrateurs de cette saison), avec la présence de groupes de Pinsons des arbres, d'un Verdier d'Europe, de Linottes mélodieuses, d'un Bruant zizi et de Grives drainées et musiciennes. Un mâle de Busard Saint-Martin est vu également ce jour.

VIII. 3. c. ii. Avifaune patrimoniale observée en période de migration

Seules trois espèces patrimoniales ont été contactées sur le site lors de la migration postnuptiale : le Busard Saint-Martin, le Milan royal et le Faucon émerillon. Tous trois inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », ils ne possèdent pas de statut de conservation régional en tant qu'espèce « de passage ».

Busard Saint-Martin

Le Busard Saint-Martin possède à la fois des populations sédentaires et d'autres migratrices partielles. Les individus des pays nordiques viennent hiverner en France et une partie de notre population locale rejoint le sud de la France, la péninsule ibérique et plus rarement l'Afrique. Il est toutefois fortement probable que les individus observés soient très souvent sédentaires sur le territoire français.

Une femelle a été observée le 1 octobre 2018 et un mâle le 9 novembre 2018. Tous deux en comportement de chasse active, la femelle a été vue au-dessus des *Bichetières*, et le mâle près des *Champs reps*. Les prospections de l'avifaune nicheuse qui seront réalisées sur l'année 2019 permettront de constater si l'espèce est nicheuse sur l'AEI et donc de confirmer ou non sa sédentarité.

Milan royal

Le Milan royal est un grand rapace très reconnaissable par ses contrastes et sa queue échanquée. Nicheur sur tous les massifs montagneux français (-1000m), il est menacé malgré un comportement très opportuniste. Les individus nicheurs du sud de la France sont sédentaires et rejoints de mi-septembre à mi-novembre par les individus migrateurs (nicheur sur tout le nord et l'est de l'Europe) qui partent passer l'hiver entre la France et l'Espagne. Grégaire en dehors de la période de migration, l'espèce est fréquemment observée en groupe (vol, dortoirs, alimentation).

Un individu a été observé le 10 octobre 2019, au-dessus du mât de mesure, en recherche alimentaire. L'individu observé volait à une hauteur de 30 mètres avant de prendre de l'altitude (thermique) et monter jusqu'à 100 mètres de haut.

Faucon émerillon

Le Faucon émerillon est le plus petit faucon que l'on peut observer. Strictement migrateur en France, on l'observe de l'automne au printemps. Il est souvent confondu avec l'épervier, par sa taille et son comportement de chasse en vol avec un régime alimentaire presque exclusivement composé de petits oiseaux.

Un individu a été observé le 9 novembre 2018 posé dans un labour sur les *Bichetières*.

La carte en page suivante localise les individus et leurs déplacements à l'échelle de l'AEI, sur l'ensemble des prospections réalisées à cette période.